

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 01-2015

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 12 janvier 2015 à 19H00, à la Place des Aînés de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents:

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Absence motivée :

M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
--------------------------------	----------

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

01-001-15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

01-002-15 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 1^{er} DÉCEMBRE ET 13 DÉCEMBRE 2014 (#12-2014)

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE les procès-verbaux des sessions tenues les 1^{er} et 13 décembre 2014 (#12-2014) soient adoptés tel que présentés.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Aucune question.

01-003-15 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201400936 À #201401016)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

QUE les comptes payés par les chèques #201400936 à #201401016 pour montant de **112 882,98\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

Madame Paulette Lalande, Maire, dresse un aperçu de sa correspondance du mois de décembre.

- DEC Canada
- Recyc-Québec

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h20
4 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE DÉCEMBRE 2014

01-004-15 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (PAI#25-14 À PAI#26-14)

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil ratifie les rapports Pai#25-14 à Pai#26-14 couvrant la période du 23 novembre au 20 décembre 2014. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **42 416,16\$**.

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

- Rapport du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animateur en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

**01-005-15 COTISATIONS 2015 - ASSOCIATION DES DIRECTEURS
MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'adhésion suivants aux associations respectives;

Paul St-Louis, ADMQ	419\$ + taxes
Anick Tourangeau, ADMQ	399\$ + taxes

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

01-006-15 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil autorise le paiement de **1 047,43\$** pour la cotisation 2015 à la FQM de la Municipalité de Plaisance.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

**01-007-15 DÉLÉGATION DE POUVOIR AU MAIRE, MADAME
PAULETTE LALANDE**

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QU' une délégation de pouvoir au Maire de la Municipalité de Plaisance, l'habilitant à autoriser des dépenses pour les frais de représentations nécessaires et se rapportant à la municipalité, lui soit accordée;

QUE le montant maximum de dépenses couvertes par l'autorisation décrétée par la présente est fixé à **1 000\$** pour 2015 ou à une somme représentant le solde disponible au poste budgétaire **02 110 00 310**;

QUE le Directeur général/Secrétaire-trésorier, soit autorisé à effectuer les paiements sur présentation des pièces justificatives et un rapport sera déposé à une session ultérieure.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-008-15 ASSURANCES MUNICIPALES 2015

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil autorise le paiement de **26 180\$ + taxes** au compte de Ultima pour le renouvellement annuel de la police d'assurance municipale;

QUE ce déboursé soit effectué en tenant compte de chacun des postes budgétaires affectés.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-009-15 CONFIRMATION DE NOTRE RÔLE DE PARTENAIRE
DANS LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER FAIT
PAR LE CLUB DE L'AMITIÉ DE PLAISANCE

CONSIDÉRANT que le Club de l'amitié de Plaisance a formulé une demande de soutien financier auprès de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit confirmer qu'elle est partenaire au projet;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil confirme que la municipalité de Plaisance est un partenaire impliqué dans la réalisation du projet décrit dans la demande de soutien financier pour l'acquisition d'un lave-vaisselle et d'équipements audiovisuels pour la salle municipale, et ce jusqu'à concurrence d'un montant maximale de 4 300\$

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-010-15 REPRÉSENTANT/CHAMBRE DE COMMERCE/2015

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE la municipalité débourse **180\$ + taxes** pour 1 an afin d'inscrire la Municipalité de Plaisance à la Chambre de commerce pour l'année 2015;

QUE M. Raymond Ménard, conseiller, soit nommé représentant de la Municipalité de Plaisance.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

01-011-15 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE PLAISANCE INC./SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sécurité publique et d'hygiène du milieu;

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE ce conseil verse à l'Association des pompiers volontaires de Plaisance Inc., une subvention de fonctionnement au montant de **1 000\$** pour l'année financière débutant le 1er janvier 2015 la subvention sera versée le 15 janvier 2015.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

01-012-15 SUBVENTION AU PERSONNEL BÉNÉVOLE BIBLIOTHÈQUE/2015

CONSIDÉRANT les demandes du comité de la bibliothèque;

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil verse une subvention de fonctionnement au personnel bénévole de la bibliothèque, un montant de **7 000\$** pour l'année financière 2015. Cette aide financière, sous forme de subvention, est payable en deux versements égaux devenant dus les 15 janvier et 15 juillet 2015.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

01-013-15 ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE INC. - SUBVENTION 2015

CONSIDÉRANT les recommandations de l'Association des loisirs de Plaisance Inc.;

CONSIDÉRANT l'article 8 du Code municipal;

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE ce conseil consent par la présente résolution, à verser à l'Association des loisirs de Plaisance Inc., une subvention de **3 500\$** pour l'année financière débutant le 1er janvier 2015;

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

Condition : Payable en deux (2) versements égaux devenant dus le 15 janvier et le 15 juillet 2015.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-014-15 SALAIRES DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la préparation du budget 2015;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil entérine la liste des salaires 2015 des pompiers à temps partiels de la municipalité (voir N/D 3-3-2 Salaires 2014-2015).

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-015-15 RECONDUCTION DU RÔLE D'ÉVALUATION (2016-2017-2018)

CONSIDÉRANT que nous sommes dans la troisième et dernière année du rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT les recommandations du service d'évaluation Servitech suite à l'analyse du marché;

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil accepte de reconduire le rôle d'évaluation pour les 3 prochaines années en gardant les valeurs actuelles.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-016-15 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE M. Christian Pilon, conseiller soit nommé à titre de Maire-suppléant pour la période du 1^{er} mars au 1^{er} décembre 2015;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-016-15 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT (suite)

ATTENDU que le signataire des documents en l'absence de Mme Paulette Lalande, Maire ne changera pas pour éviter la paperasse bureaucratique donc M. Nil Béland, conseiller gardera le titre de signataire.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

01-017-15 FACTURE CLÉMENT SIMARD/ORDURES ET RECYCLAGE/BUDGET 2015

CONSIDÉRANT le service rendu par M. Clément Simard pour le transport d'ordures et du recyclage;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil autorise le paiement de 500\$ pour 2015 pour ledit service.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET RESTAURATION

01-018-15 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 9 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du 9 décembre 2014 du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT les recommandations audit procès-verbal des résolutions #14-12-48 à 14-12-50;

Pour ces motifs,
Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme pour les résolutions #14-12-48 à 14-12-50.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-019-15 RÈGLEMENT URB 14-05-29 MODIFICATIONS DE LA
DÉFINITION DE MAISONS MOBILES MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT URB 99-04

CONSDIÉRANT qu'il y a lieu de révisé la définition de maison mobile afin d'y apporter des précisions;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation du 12 janvier 2015;

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE le conseil municipal modifie le règlement sur le zonage en adoptant le règlement URB 14-05-29 Modifications de la définition de maisons mobiles.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE
PLAISANCE/15 DÉCEMBRE 2014**

Le procès-verbal de la rencontre du 15 décembre de l'Association des loisirs est déposé au conseil pour analyses.

FESTI-NEIGE 2015

Les 13 et 14 février 2015 aura lieu un Festi-Neige avec plusieurs activités de carnaval.

Les activités auront lieu à la salle municipale, à la maison des loisirs ainsi qu'à la patinoire.

01-020-15 **EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2015**

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de Plaisance d'obtenir de l'aide financière pour faire travailler des étudiant(e)s cet été et cela dans le cadre d'emplois d'été Canada 2015;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-020-15 EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2015 (suite)

QUE trois(3) postes soient demandés;

QUE ce conseil mandate le Directeur général/ Secrétaire-trésorier pour qu'il prépare les demandes afin d'obtenir l'aide financière mentionnée dans le préambule pour les emplois d'été Canada 2015.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

E) TRANSPORT ET VOIRIE

01-021-15 SOUSSIONS TRAVAUX D'ASPALTAGE SUR LA GRANDE PRESQU'ÎLE (1 KM)

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissions ont été reçus;

COMPAGNIE	Prix avant taxes	PRIX TOTAL
Construction Uniroc Inc.	208 620,10\$	239 860,97\$
Construction Edelweiss	210 930,75\$	242 517,63\$
Construction DJL Inc.	216 292,00\$	248 681,73\$
Pavage Coco	271 845,00\$	312 553,79\$
Asphalte Desjardins Inc.	304 277,48\$	349 843,03\$

CONSIDÉRANT que le budget pour réaliser ses travaux était de l'ordre de 120 000\$;

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil n'accepte aucune de ses soumissions car elle les considère trop onéreuses.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

01-022-15 SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT que la municipalité à procéder aux travaux d'amélioration sur le chemin de la Grande Presqu'île;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-022-15 SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU
RÉSEAU ROUTIER (suite)

QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ledit chemin pour un montant subventionné de 20 500\$ conformément aux exigences du Ministère des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ledit chemin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

F) QUESTION FAMILIALE

De nouvelles mesures seront annoncées.

G) COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2014 du Comité de développement économique est déposé au conseil pour analyse.

01-023-15 APPUI AU PROJET MARIJUANA THÉRAPEUTIQUE

Il est unanimement proposé

QUE ce conseil confirme par la présente son appui au projet Green Joy, soit la production de marijuana thérapeutique dans les anciens locaux de la fromagerie de Plaisance.

Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX ITEMS

M.R.C. DE PAPINEAU

Les procès-verbaux sont disponibles au bureau municipal pour lecture.

01-024-15 FÉVRIER 2015/MOIS DU CŒUR

Il est unanimement proposé

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

01-024-15 FÉVRIER 2015/MOIS DU CŒUR (suite)

QUE la Municipalité de Plaisance affiche son coeur et par ce geste elle démontre sa préoccupation pour la santé cardiovasculaire de ses concitoyens. Toujours première cause de décès, les maladies du coeur tuent une personne toutes les 27 minutes au Québec;

QUE la Fondation des maladies du coeur du Québec, forte de l'engagement de ses bénévoles, de ses employés et de ses donateurs, a pour mission de promouvoir la santé du coeur en recueillant des fonds afin d'appuyer la recherche et la prévention des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux au Québec;

QUE par ses actions, la Fondation des maladies du coeur contribue à améliorer la qualité de vie et les chances de survie de tous nos concitoyens et concitoyennes. Le soutien que vous apportez à ses actions lui permet de poursuivre sa mission et d'unir ses forces pour mieux prévenir et guérir donc la municipalité proclame « Février, mois du coeur » à Plaisance.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

20h20

6 personnes sont présentes.

01-025-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 20h50

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

Paulette Lalande
Maire

Paul St-Louis
Directeur-général/
Secrétaire-trésorier